

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

<i>à compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:</i>	Date 05.06.2018	Heure	Numéro 18.163	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Motion populaire d'un Comité de crise regroupant l'ensemble des partis de gauche (PS, Les Verts, POP et SolidaritéS), les syndicats, ainsi qu'une partie du milieu associatif	Lié à : (Facultatif) ad
Titre : Pas question de payer votre crise ! – Abolir le frein à l'endettement	
Contenu : Les soussigné-e-s demandent au Conseil d'État de présenter un rapport au Grand Conseil proposant d'abolir dans les plus brefs délais le frein à l'endettement.	
Développement (obligatoire) : Le 5 juin 2005, le corps électoral neuchâtelois acceptait l'introduction dans la Constitution d'un mécanisme de frein à l'endettement et aux dépenses. Depuis 2006, l'élaboration des budgets a démontré la rigidité de ce mécanisme. Cet état de fait s'aggrave encore en période de crise. Les mécanismes du frein à l'endettement ne sont pas anticycliques. Nombreux sont les citoyens du canton qui sont touchés d'une manière ou d'une autre par les crises régulières que connaissent les finances de l'État. Le Conseil d'État invite la population à être confiante en l'avenir mais la politique d'austérité qu'il mène ne permettra pas de redonner une nouvelle dynamique à notre canton. Le frein à l'endettement impose trop de contraintes qui ne permettent pas à l'État d'investir là où il est essentiel afin de soutenir la population qui en a le plus besoin. En acceptant d'abolir le frein à l'endettement, vous donnerez un signal clair et fort à la population neuchâteloise et ferez preuve d'un esprit de solidarité et de responsabilité.	
Demande d'urgence : OUI	

Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Hans-Peter Renk, rue du Marais 14, 2400 Le Locle
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) : Motion populaire munie de 425 signatures

Position du Conseil d'État :

Le Conseil d'État transmettra au Grand Conseil dans les prochains mois des propositions de révision des mécanismes de frein à l'endettement, permettant en particulier de favoriser l'investissement. Ces propositions accompagneront et s'inscriront en cohérence avec celles relatives aux mécanismes de lissage de certaines recettes. Le Conseil d'État invite le Grand Conseil à ne pas suivre les propositions de la motion populaire qui visent l'abolition pure et simple de ces mécanismes. Un État durablement en déficit structurel de ses finances, qui n'est progressivement pas en mesure d'assumer ses tâches essentielles et qui pervertit les flux de redistribution des richesses, n'inspire pas confiance.